



## Comité de Groupe du 16 janvier Déclaration de la CGT

Le Comité de Groupe se réunit enfin, une première depuis la crise sanitaire. Il nous aura fallu déployer pas mal d'efforts pour relancer le fonctionnement de cette instance. Certes France Télévisions SA, la « maison mère », a pris beaucoup d'importance depuis la fusion de 2009. Mais les filiales conservent un rôle très important dans le fonctionnement du groupe.

Le Comité de groupe permet aux représentants du personnel d'avoir une vision plus fine du fonctionnement du Groupe et des relations entre FTV et ses filiales. Nous savons que ce n'est pas toujours simple, la crise sur TEPI en est un exemple. Celui des relations entre FTV Studio et la Fabrique en est un autre, avec par exemple des difficultés de plan de charge d'activité pour les équipes légères de la Fabrique. Au cœur des problématiques soulevées, la question de la couverture conventionnelle des salariés des différentes entités du groupe, CDI ou CDD.

Si la volonté de la direction du groupe est de faciliter la mobilité des salarié-e-s entre les filiales et FTV, voire même entre filiales, nous avons vu à plusieurs reprises combien cela peut s'avérer compliqué et conflictuel. Il nous paraît nécessaire qu'un travail d'harmonisation des règles conventionnelles sur la base du mieux-disant soit engagé. Lors des débats sur TEPI, nous avons déjà proposé d'étendre l'accord collectif FTV aux filiales pour régler ce problème. Il y a sûrement des choses à construire et nous y sommes prêts.

Nous devons mieux comprendre le fonctionnement du Groupe et ses stratégies de développement pour mieux maîtriser les enjeux qui sont face à nous : niveau et mode de financement de FTV, détention des droits sur les œuvres, chiffre d'affaires publicitaire, pérennité de notre outil de fabrication interne, etc.

Beaucoup de questions restent actuellement sans réponse, faute d'espace pour les aborder. Quel est le rôle exact de l'agence de presse ? Quelle conséquence pour les salariés de Salto de la prochaine liquidation ? Quels sont les termes des conventions entre FTV et FTV Studio sur le recours prioritaire à la Fabrique ? Que va permettre l'achat majoritaire des Tontons truqueurs ? Des transferts de compétences vers FTV sont-ils possibles et envisagés ?

Nous renouons aujourd'hui avec le Comité de Groupe, trop longtemps délaissé. Nous y sommes présents dans un esprit constructif, mais sans perdre notre esprit critique.

Paris, le 16 janvier 2023